



## En savoir plus sur les postes en Représentation

Le **Représentant résident** assure le rôle de représentation de la Direction de la CTB auprès des instances locales (nationales et internationales), et en particulier auprès de l'Attaché de coopération de la DGCD et auprès de l'Ambassade de Belgique. Il encadre, avec l'appui de son équipe du bureau de représentation, les assistants techniques afin qu'ils mènent à bien les projets confiés à la CTB selon le canevas et le timing prévu. Le Représentant résident coordonne les marchés publics nécessaires à l'avancement des projets. Il veille à atteindre les résultats escomptés en respectant les objectifs financiers, administratifs et humains fixés, dans un esprit de partenariat.

Le **Manager administratif et financier** est en charge de la gestion administrative, financière et logistique de la Représentation et des projets. Il encadre les projets depuis leur démarrage jusqu'à leur clôture. Il met en œuvre les procédures administratives et comptables/financières, et apporte un appui dans ces domaines au Représentant résident et aux assistants techniques. Il élabore le budget en collaboration avec le Représentant résident et en assure le suivi.

Le **Chargé de Programme** effectue le suivi des prestations confiées à la CTB et assure l'appui aux assistants techniques affectés aux projets. Il gère la planification et le monitoring des projets. Le Chargé de Programme favorise les contacts institutionnels entre les acteurs locaux et les projets qui abordent des thématiques proches. Il développe la communication sur les réalisations obtenues dans les projets.